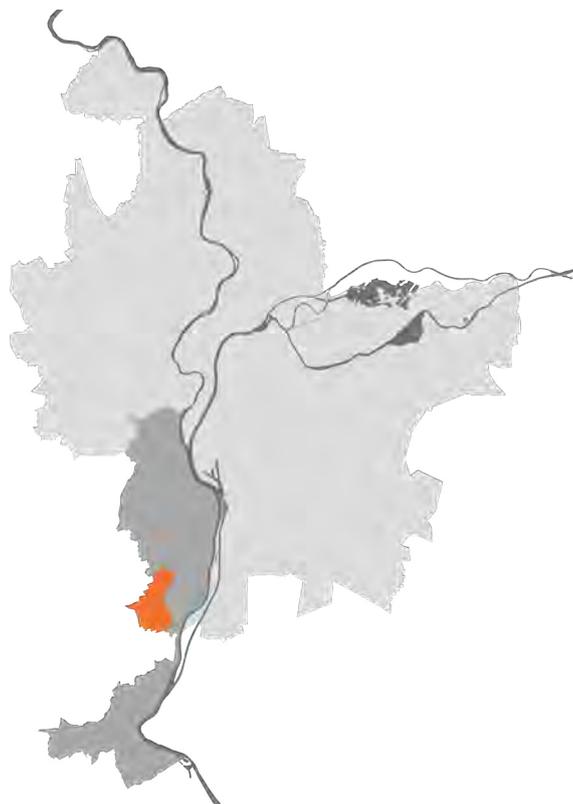


RÉVISION N°2  
Approbation - 2019

## CHARLY

### RÈGLEMENT

#### C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



# Propos introductifs

## Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

## Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

## Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

## Guide de lecture et mode d'emploi :

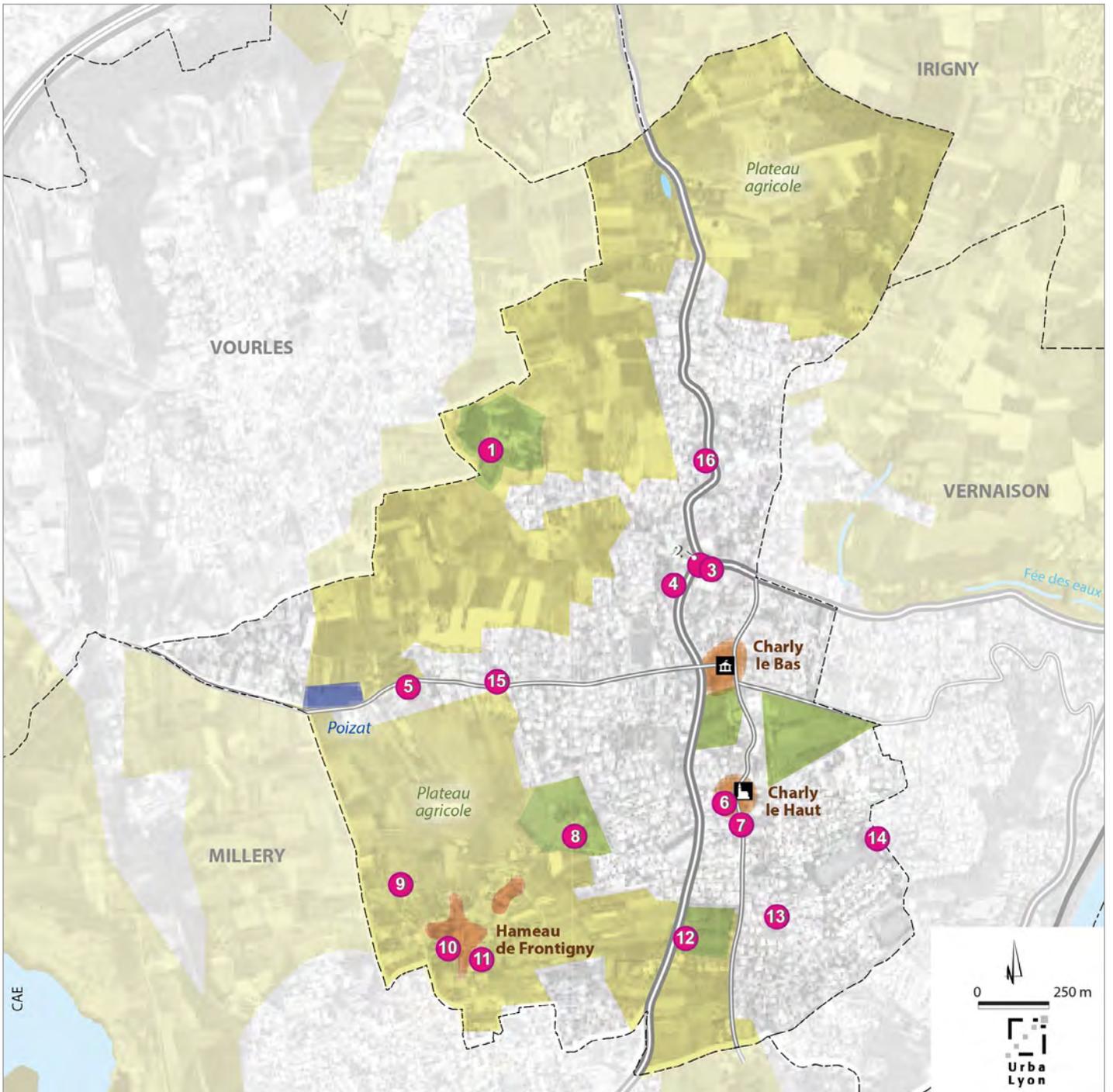
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

### Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

## Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



# Elément Bâti Patrimonial

## 182, route de la Rumeyere

### Références

**Typologie :** Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

**Valeurs :**

- Paysagère
- Historique



### Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété, est implantée en limite ouest de la commune, au cœur des terres naturelles du plateau agricole.
- Cette propriété se compose d'un ensemble de bâtiments implantés en milieu de parcelle. Ils sont desservis par une longue allée plantée, située dans l'axe du portail d'entrée rue de la Rumeyere et qui communique avec un autre portail à piles en pierre assurant le lien entre deux ensembles bâtis :
- < Celui le plus à l'est correspond au corps de logis principal, doublé de volumes secondaires au nord. Le bâtiment possède un volume tout en longueur, développé sur deux niveaux et une dizaine de travées verticales. Il est coiffé d'un toit à quatre pans couvert de tuiles. De facture modeste, il possède une architecture simple et fonctionnelle.
- < A l'ouest du portail, se situent d'autres bâtiments organisés en L autour d'une cour, desservie par ce portail.
- < Une chapelle se situe dans l'axe du bâtiment principal, au nord de celui-ci, derrière un espace boisé.
- < Au XXe siècle, d'autres bâtiments ont été construits à l'est du premier ensemble bâti. Le volume principal s'élève sur un étage supplémentaire. Il s'agit aujourd'hui d'un centre médico-pédagogique « les Primevères ». Ce bâtiment est accessible en longeant une seconde allée plantée.
- Sur rue, la propriété est clôturée par un mur d'enceinte en pierre, percé de deux portails à piles en pierre.
- Les bâtiments sont précédés par des espaces boisés de qualité. On peut noter la présence d'un ancien bassin à l'est des allées plantées. On note également la présence d'une tour pavillon, tout au nord de la propriété, perdue au milieu des terres agricoles. De plan octogonal, elle est coiffée d'une toiture terrasse et possède des ouvertures au rez-de-chaussée sur quatre de ses faces.
- Cette propriété possède une forte valeur historique et contribue à l'intérêt paysager du secteur.

### Prescriptions

Eléments à préserver : les bâtiments principaux (le corps de logis principal, les dépendances en L et la chapelle) le mur d'enceinte et les portails



## Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Nom :** Domaine de Treyvenéron

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



## Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété, dit domaine de Treyve Neyron (treyve, croisement de trois chemins) ou propriété Souchard, est implantée au nord-ouest du tissu historique du bourg. Elle se situe sur une parcelle d'angle, au carrefour de trois voies dont la rue des Gobins, qui a été créée dans le parc du domaine Treyvenéron (lequel incluait autrefois la ferme située aujourd'hui au n°341 rue des Gobins). Le début de la construction daterait de 1493, c'est de ce domaine que provient la table de chasse qui sert de table d'autel dans l'église de Charly. D'après les recherches de l'abbé Vignon, cette table avait été installée dans le jardin, soit par Antoine Thize, qui possédait le domaine en 1578, soit par Jehan Gruber en 1596. En 1965, l'abbé Vignon l'acheta à la famille Durand Souchard et la donna à la paroisse pour l'utiliser comme table d'autel (elle fait désormais partie de la liste des objets classés monuments historiques, depuis 1993).

- Plus de huit familles se sont succédées dans cette propriété. En 1578, la maison fut embellie et transformée. C'est probablement à cette date que les pièces d'habitation furent créées au rez-de-chaussée, remplaçant le cellier, le cuvier et d'autres pièces utilitaires. La propriété se compose de plusieurs bâtiments :

< Un corps de logis principal, de plan rectangulaire, situé au sud-ouest, coiffé d'une toiture à quatre pans. De facture modeste, il se développe sur trois niveaux, en retrait d'alignement.

< Il est complété au nord-est par des dépendances organisées en O autour d'une cour. Situées au n°38 de la rue de Malpas, elles sont aujourd'hui indépendantes de la propriété.

< Une chapelle est située au sud, accolée à un autre bâtiment à l'est. De plan simple, elle est marquée par des chainages d'angle. Elle sert aujourd'hui de local sportif. Elle aurait été construite vers 1580, lors de la phase d'embellissement de la propriété.

- Le parc de la propriété est en partie occupé par des terrains de tennis. Toutefois, certains boisements de qualité sont encore présents.

- L'entrée de la propriété est signalée par un portail à piles en pierre à bossage ainsi que des vantaux et imposte en fer forgé. Il participe à la qualité de l'espace public, structurant l'angle des voies et le carrefour. Il est flanqué d'une partie du mur d'enceinte en pierre.

- Cette propriété possède une forte valeur historique et constitue également un élément marqueur du paysage.

## Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître, le portail et un pan de mur.



## Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Nom :** Domaine Boucharlat

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



## Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne grande propriété, dite domaine de Boucharlat ou encore domaine Guichard, est implantée au nord-ouest du tissu historique du bourg, accolée au domaine de Treyvenéron. Ce domaine Boucharlat, nom de la dernière famille propriétaire, a subi des transformations au fil des siècles. Elle est liée à l'activité vigneronne et accueillait autrefois cuvier, pressoir, vignes... En 1962, la commune achète cette propriété pour la transformer en école.

- Elle se compose de plusieurs bâtiments, implantés perpendiculairement à la voie, en retrait d'alignement.

< Les corps de logis principaux sont situés au milieu de la parcelle, en limite ouest de propriété. Ils se composent de deux bâtiments accolés. Sur la limite de référence, un volume quadrangulaire de quatre niveaux (dont un sous comble), surmonté d'une toiture à trois pans couverte de tuiles. Un autre bâtiment d'une hauteur inférieure (un niveau de moins) est accolé à la façade Est. Il se développe sur cinq travées, suivant une symétrie axiale, marquée par un ressaut de toiture doté d'une lucarne à fronton triangulaire éclairant les combles. Le bâtiment est coiffé d'une toiture à quatre pans, couverte d'ardoises. De facture modeste, les deux bâtiments possèdent un traitement architectural commun.

< Une chapelle est située au sud de la limite de propriété, accolée à la chapelle du domaine de Treyvenéron. Elle date, semble-t-il, de la même époque, vers 1580.

< D'autres bâtiments, construits dans la seconde moitié du XXe siècle, ont été construits dans le parc.

- Le jardin qui autrefois s'étendait à l'est, a été loti par des espaces de stationnement ainsi que par un groupe scolaire et la maison des jeunes et de la culture. Quelques arbres (chêne, cèdres) ainsi que le square situé à l'angle des rues de Malpas et Maréchal Leclerc témoignent de l'existence de l'ancien parc.

- La propriété est clôturée par un grillage ajouré offrant des vues sur les bâtiments et les boisements qui participent à la qualité de l'espace public.

## Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître (les deux volumes principaux accolés)



## Références

**Typologie :** Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

**Nom :** Le Montellier

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



## Caractéristiques à retenir

- Le domaine du Monteiller est implanté en léger surplomb de la voie, le long du chemin du Monteiller. Ses origines remonteraient au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

- Il se compose de deux bâtiments discontinus, implantés à l'alignement de la rue, reliés entre eux par un portail monumental qui ouvre sur une cour minérale.

< La maison de maître est située la plus au sud. Elle se compose d'un volume imposant, développé sur trois niveaux et elle est coiffée d'une toiture à cinq pans couvert de tuiles. On observe la permanence de fenêtres à meneaux qui témoignent du caractère historique du bâtiment. La façade nord possède des encadrements en pierre et la porte est marquée par un encadrement en pierre dorée surmonté d'un entablement et d'un fronton triangulaire. Sous la demeure, s'étendrait un ancien domaine viticole, avec de grandes caves intactes mais vides. Une chapelle domestique dédiée à la Vierge serait située sous la terrasse.

< Les dépendances sont implantées au nord. De facture modeste, elles adoptent une architecture fonctionnelle et ont subi différentes transformations dans le temps.

- Le portail monumental se compose d'une porte cochère surmontée d'un entablement, flanqué d'un mur avec un enduit à décor de pierre et percé d'une porte piétonne au nord.

- Un mur en pierre et galets prolonge la maison et soutient une terrasse au sud de la maison.

- A l'ouest des bâtiments, s'étend un parc boisé, en parti loti par un lotissement pavillonnaire (les pavillons se sont implantés sur les anciennes terres agricoles du domaine).

- Cette propriété possède une forte valeur historique et participe également à la qualité paysagère du secteur.

## Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître, le portail et le mur d'enceinte.



## Références

**Typologie :** Maison bourgeoise

**Nom :** Clos du verger

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître s'implante en milieu de parcelle, au sein d'une parcelle fortement boisée, en limite ouest de la commune.
- La maison possède un plan rectangulaire, s'élevant sur trois niveaux et se développant sur trois travées verticales, suivant une travée axiale surmontée d'une lucarne. Le bâtiment est coiffé d'une toiture à deux pans. La façade nord est flanquée dans l'angle nord-ouest d'une tour ronde engagée surmontée d'une toiture en poivrière terminant par un épi de faitage en zinc. Le bâtiment est flanqué de part et d'autre de ses façades latérales d'extensions aux morphologies différentes :
  - < À l'ouest, un volume développé sur deux niveaux et coiffé d'une toiture terrasse à balustrade.
  - < A l'est, un volume de plain-pied de type véranda.
- Un bâtiment correspondant aux anciennes dépendances est implanté en front de rue au nord de la parcelle, accompagnant la maison. De facture modeste, on observe des encadrements en pierre dorée.
- La maison s'accompagne d'un parc boisé, en parti loti par des pavillons qui sont venus s'implanter à l'est de la parcelle. Des boisements de qualité sont encore lisible notamment au sud du jardin.
- La parcelle est circonscrite par un haut mur d'enceinte en pierre, percé d'un portail à piles en pierre et vantaux ajourés offrant des vues sur la propriété.

## Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître, le mur d'enceinte et le portail



## Références

**Typologie :** Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

**Nom :** Tour de Gadagne

**Valeurs :**

- Urbaine
- Historique



## Caractéristiques à retenir

- La tour de Gadagne est une construction typique de la Renaissance. Construite vers 1545, elle doit son nom à sa similitude d'architecture avec le musée de Lyon, particulièrement à la tour Saint Jean (1512) mais les Gadagne, seigneur de Charly de 1559 à 1619, ne semble pas l'avoir possédée.
- Elle a été construite comme tour de guet par le seigneur de Charly à cette époque. On sait que de 1694 à 1768 elle fut la demeure des Prêtres prébendiers, dont il ne reste que la haute tour qu'on y édifia au XVI<sup>e</sup> siècle pour guetter l'arrivée des calvinistes.
- Il s'agit d'une tour octogonale flanquée d'un appendice qui sert de tour d'escalier, intégrée au sein de deux bâtiments qui se développe de part et d'autre, au nord-est et sud-ouest, formant ainsi un L. Ces bâtiments sont de facture modeste, développés sur deux niveaux (surmontés d'un niveau de comble). Leur caractère historique transparait au travers de fenêtres à meneaux, obstruées.
- La tour construite en pierre s'élève au milieu de la construction. Le dernier étage, ancienne salle des gardes, surplombe de quatre niveaux le reste des bâtiments. Certaines fenêtres à meneaux de pierre ont été murées.
- La tour est mise en perspective par son implantation au fond d'une cour.
- Le portail d'entrée de la cour a été détruit en 1967 ainsi que l'ancien bâtiment du cellier à la place duquel a été construite une maison moderne à l'ouest de la cour.
- Par sa valeur historique et sa valeur urbaine (étant très perceptible dans le paysage urbain) ce bâtiment constitue un élément de qualité, fort de l'identité de la commune.

## Prescriptions

Éléments à préserver : la tour et les bâtiments Renaissance dans lesquels elle s'insère.



# Elément Bâti Patrimonial

## 111 chemin des Flachères

### Références

**Typologie :** Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

**Nom :** Tour des Flachères

**Valeurs :**

- Urbaine
- Historique



### Caractéristiques à retenir

- En 1557, le roi de France demande aux paysans du Lyonnais de se mettre en armes. Pour la protection des villageois, à Charly, on construit des tours de guet dont celle des Flachères qui est incluse dans deux corps de logis.
- De forme hexagonale, elle s'intègre à la jonction entre deux corps de logis implantés à la suite l'un de l'autre. Ces bâtiments sont contemporains de la tour, comme en témoignent les encadrements en pierre, la présence d'un arc en accolade... La tour possède également des encadrements et chainages d'angle en pierre. Elle est coiffée d'une toiture hexagonale couverte de tuiles.
- Les corps de logis encadrant la tour ont subi des transformations. La galerie de l'étage a été prolongée jusqu'au mur de la tour et l'on trouve sous celle-ci le cellier et la porte d'entrée de la tour, avec au bas de l'escalier, la date de construction gravée.
- D'une hauteur moindre que la tour de Gadagne (un niveau au-dessus des habitations aux environs), la tour des Flachères est tout de même très perceptible dans le paysage urbain et constitue un repère visuel.

### Prescriptions

Éléments à préserver : la tour et les corps de logis dans lesquels elle s'insère.

## Références

**Typologie :** Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Cette grande propriété est implantée au cœur des terres naturelles du plateau agricole. La présence de la propriété sur la commune est attestée sur le cadastre napoléonien de 1822, dans une configuration quelque peu différente.

Elle se compose de plusieurs corps de bâtiments, implantés en milieu de parcelle, sur un terrain en pente. La propriété s'organise ainsi en terrasses et se compose :

< Un corps de logis principal implanté le plus au sud. De plan rectangulaire, la maison se développe sur trois niveaux, le dernier étant sous comble. Elle est surmontée d'une toiture avec un double traitement différencié entre l'est et l'ouest, avec une couverture en ardoises. Le bâtiment est flanqué d'une tour quadrangulaire dans l'angle sud-est, coiffé d'une toiture terrasse. La maison possède une architecture soignée. Elle est précédée d'une grande terrasse abritant des pièces en dessous.

< Au nord se développent des dépendances organisées en un long bâtiment étroit, avec en son centre une avancée. Elles possèdent au sud des baies en plein cintre.

< D'autres dépendances sont implantées au nord-est de la terrasse, dont notamment dans l'angle un bâtiment polygonal élevé sur deux niveaux, ayant probablement servi de pigeonnier.

- L'accès à la propriété est desservi par une allée plantée de marronniers. Un parc paysager composé de nombreux boisements de qualité accompagne les bâtiments.

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre et galet, percé d'un portail monumental sur le chemin de la Croix des Rameaux. Il se compose de piles en pierre de taille et de vantaux ajourés en fer forgé qui sont surmontés d'une imposante ouvragée de même facture. Un autre portail est également présent à l'angle du chemin Vert et de la route de Frontigny, avec des piles à motifs en brique et faïence. Un mur bahut surmonté d'un grillage clos le domaine sur la route de Frontigny.

- La propriété appartient au réseau d'importants domaines qui ont marqué l'identité de Charly. Son mur d'enceinte et les boisements de qualité perceptibles depuis l'espace public contribue à la qualité du paysage du quartier.

## Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître avec sa tour, les dépendances au nord, le bâtiment polygonal avec les bâtiments attenants, le mur d'enceinte en pierre et galet et les portails.



# Elément Bâti Patrimonial

## Chemin de la Croix Bourguignon

### Références

**Typologie : Maison des champs**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère



### Caractéristiques à retenir

- Cette propriété d'origine rurale se compose d'un ensemble bâti implanté en fond de parcelle, précédé par une allée plantée de platanes ménageant une perspective sur la maison principale. La présence de la propriété est attestée sur le cadastre napoléonien de 1822.
- L'ensemble se compose d'un corps de logis principal de type maison des champs. Il se développe sur trois niveaux, le dernier sous comble ajouré par des fenestrons. Il se développe sur quatre travées verticales et est surmonté d'une toiture à quatre pans couverte de tuiles. La maison est de facture modeste mais possède tout de même quelques détails remarquables comme des décors de chaînage d'angle, entablement... L'entrée dans la maison est desservie par un escalier à double volée.
- Elle s'accompagne de plusieurs dépendances, implantées plus au sud, de part et d'autre de l'axe de perspective, cadrant ainsi son entrée. Elles se compose de volumes simples développés sur un ou deux niveaux, selon une architecture fonctionnelle. Sur le cadastre de 1822, elles ne forment qu'un seul et unique bâtiment.
- L'ensemble est entouré d'espaces agricoles et un espace clos a été aménagé à l'ouest de la maison (espace de culture). La végétation basse contribue à la mise en évidence de la maison de maître dans le paysage plus lointain.
- On peut noter la présence d'un bassin quadrangulaire à l'arrière de la maison.
- La propriété est circonscrite par un mur en pierre sur le chemin de la Croix Bourguignon. L'entrée à la propriété a été déplacée. Aujourd'hui il se trouve dans l'axe de la maison, mais il était autrefois désaxé, comme en témoigne le cadastre napoléonien.
- La propriété est fortement perceptible depuis l'espace public et constitue un élément de repère. Elle s'inscrit également dans un réseau d'anciennes propriétés qui participent de l'identité de la commune.

### Prescriptions

Éléments à préserver : la maison principale, le mur d'enceinte et le portail



## Références

**Typologie :** Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

**Nom :** Maison dite Claude de Bourg

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



## Caractéristiques à retenir

- Cette propriété, ancien domaine viticole, témoigne de l'essor de Charly au début de la Renaissance, puisqu'elle est construite entre 1493 et 1518, par la famille de Bourg, nobles et bourgeois de Lyon. L'ensemble bâti est implanté sur un point haut ouvrant des vues sur les paysages environnants. L'association Charly patrimoine nous apprend grâce à ses recherches qu'il se composait au XVI<sup>e</sup> siècle d'une « *maison haulte et basse, contenant troil (pressoir), tinaillier (cuvier), cellier, jardin et verchère* (terre attenante ou dépendance), *joignant l'ensemble, au mas de Frontigny* », attestant ainsi de l'activité viticole et agricole du lieu.

- L'ensemble se compose de plusieurs bâtiments agglomérés et organisés du nord au sud :

< Le bâtiment principal est orienté nord-sud entre la route de Frontigny et le chemin du château de Moleise. Il est implanté perpendiculairement à la route de Frontigny. Il se compose d'un long volume étroit, avec une saillie dans la partie nord, d'une largeur équivalente à une travée. Il est coiffé d'une toiture à deux pans, couverte de tuiles. De facture modeste, il possède une architecture fonctionnelle, en pierre. Son caractère historique transparait avec la permanence de la lecture des encadrements de fenêtres à meneaux (bien qu'elles soient obstruées). Le corps de logis devait se situer au nord tandis que les activités devaient se dérouler au sud. Les bâtiments sont tournés sur cour, à l'ouest.

< Il est flanqué au nord-ouest d'un volume en équerre, d'une hauteur légèrement plus faible et percé, sur rue d'un portail à arc en pierre et vantaux en bois et sur cour d'un porche.

< Ils sont prolongés au sud par un autre bâtiment, qui assure la liaison avec un autre groupe bâti plus au sud, anciennes dépendances. Ce bâtiment en pierre est percé d'une seule baie et d'un portail à encadrement en pierre de taille et arc cintré.

< Enfin d'autres dépendances, bâtiments bas, sont implantées à l'ouest du volume principal et communiquent avec les autres bâtiments au sud.

- L'ensemble bâti est accompagné à l'ouest d'un grand parc, sans composition particulière, à l'exception de sa terrasse prolongeant le corps de bâtiment et surplombant le domaine. Un petit belvédère en pierre et brique est annexé à cette terrasse. Le parc est planté de nombreux arbres de qualité et possède en son centre une clairière, agrémentée au nord d'un bassin rectangulaire. Il est relié au lavoir public du Rieu situé à l'extérieur de la propriété.

- La propriété est circonscrite par de hauts murs en pierre et galets qui structure le paysage urbain.

- Cette propriété appartient au réseau de grandes propriétés caractéristiques de l'identité de Charly. Elle témoigne des anciennes activités qui ont contribué à faire prospérer la commune. Sa valeur historique, urbaine et paysagère en font un élément fort du hameau, constituant ainsi un repère dans le paysage.

## Prescriptions

Éléments à préserver : le volume principal en longueur, son retour en équerre au nord-ouest, le volume connecté au sud et le mur d'enceinte.



# Elément Bâti Patrimonial

## Chemin du château de Moleise

### Références

**Typologie :** Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

**Nom :** Château de Moleise

**Valeurs :**

- Paysagère
- Historique



### Caractéristiques à retenir

- Ce château, ancienne maison forte, a été construit en 1610 par Hugues Huvet, avocat, conseiller et secrétaire du roi. En 1670, un grand portail en plein cintre en pierre a été bâti, au n°247 du chemin. En mai 1794, les tourelles sont arasées par ordre du comité révolutionnaire. Le bâtiment a subi des transformations, mais il garde tout de même un caractère authentique. La chapelle du château ne fait plus partie du clos de Moleise ; elle a été vendue séparément et sert de remise.

- La maison est de plan rectangulaire. Elle possède deux volumes accolés :

< A l'ouest un volume quadrangulaire, surmonté d'une toiture à quatre pans.

< A l'est, un volume plus étroit, avec une façade en biais à l'est, possédant en son centre une tour ronde qui surplombe l'ensemble bâti d'un niveau et communique avec une toiture terrasse, surmontant la façade sud qui est en légère saillie par rapport au volume à l'ouest. Un balcon (ajout de la période contemporaine) assure une liaison entre les deux volumes, au dernier niveau. La façade ouest est flanquée de deux tourelles rondes en encorbellement surmontés de toitures en tuiles.

- Le caractère historique du bâtiment se traduit par la morphologie du bâtiment et la présence de fenêtres à meneaux et des encadrements en pierres dorées.

- La propriété est circonscrite par un mur en pierre et l'accès se fait par une impasse, au travers d'un grand portail en bois, denticulé de brique et couvert de tuiles creuses. Le bâtiment est peu perceptible dans le paysage.

- Le château est entouré d'un jardin en partie arboré.

- Cette propriété s'inscrit dans le réseau de grandes propriétés caractéristiques de l'identité de Charly. Par sa valeur historique et son architecture elle témoigne du passé de la commune.

### Prescriptions

Eléments à préserver : le château et le portail (au n°247)



## Références

**Typologie :** Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

**Nom :** La Selve

**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



## Caractéristiques à retenir

- Cette propriété en limite des terres agricoles au sud, se compose d'un ensemble bâti implanté au milieu d'un parc boisé, sur un terrain en pente. Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1822. On peut noter la permanence des bâtiments jusqu'à nos jours selon la même organisation. Seul un bâtiment au sud-est a été en partie transformé.

- L'ensemble se compose :

< D'une maison de maître constituée de plusieurs corps de bâtiments aux volumes quadrangulaires, organisés en U autour d'une cour commune. La façade ouest est composée de deux volumes quadrangulaires (respectivement de trois et deux niveaux et d'une largeur de 2 travées verticales), surmontés de toitures à quatre pans. Ils relient un troisième volume de moindre hauteur, le corps central, surmonté d'un garde-corps en brique à décor de nid d'abeille. Les deux volumes aux extrémités sont flanqués d'un perron avec escalier à double volée végétalisée. Les bâtiments présentent quelques éléments de modénature et d'architecture (encadrement de baie, bandeau, débords de toiture, balcon en ferronnerie sur la façade latérale sud...) et se démarquent des autres constructions plus ordinaires. La façade nord possède trois bâtiments implantés dans la pente selon une hauteur décroissante. Hormis le volume à l'ouest, cité précédemment, les bâtiments sont de facture modeste.

< Dans la cour sont présents des bâtiments à usage agricole (dépendance, fenil...).

- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, galets et pisé percé d'un portail remarquable à vantaux et imposte en ferronnerie ouvragée, flanqués de piles en pierre à bouteroues.

- Une allée plantée de platanes traverse le parc sur un axe est-ouest aboutissant à un autre portail à l'est (plus modeste).

- La partie Nord du parc est constituée d'une vaste clairière enserrée de plantations et ponctuée au centre par un bosquet composé de deux cèdres de qualité. On observe la présence d'un bassin circulaire.

- La propriété a été lotie sur sa partie Est, par l'implantation de trois pavillons.

- Cette propriété appartient au réseau de grandes propriétés caractéristiques de l'identité de Charly. Par la présence du mur, du portail et des boisements, elle possède un caractère structurant et de repère dans le paysage.

## Prescriptions

Éléments à préserver : les trois volumes à l'ouest de l'ensemble bâti, le mur d'enceinte et les portails (route de Millery et chemin des Flachères).



# Élément Bâti Patrimonial

## 370 chemin du bois comtal

### Références

**Typologie : Maison des champs**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère



### Caractéristiques à retenir

- Cette maison implantée en retrait d'alignement est un bâtiment d'origine rurale, liée à l'activité des vignerons. Elle a probablement été construite dans la seconde moitié du XIXe siècle.
- Elle s'apparente à la typologie des maisons des champs : elle est développée sur trois niveaux, le dernier étant sous comble, trois travées verticales et coiffée d'une toiture à quatre pans couverte de tuiles. De facture modeste, elle possède des encadrements soulignés.
- La maison s'accompagne au sud de plusieurs bâtiments, anciennes dépendances transformées en habitation.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte, qui au-devant de la maison, adopte la physionomie d'un mur bahut bas surmonté d'une grille barreaudée, offrant des vues sur la maison et contribuant à sa forte perception depuis l'espace public. Cette clôture est doublée de végétation d'essences diverses.
- Cette maison possède une forte valeur paysagère et constitue un repère dans le paysage de la rue.

### Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et la clôture (mur bahut avec grille barreaudée)



## Références

**Typologie : Corps de ferme**

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère



**Caractéristiques à retenir**

- Cet ensemble bâti, au caractère rural, est historiquement implanté au cœur de terres agricoles, progressivement remplacées par des pavillons. Sa présence est attestée sur le cadastre napoléonien, dans quasi les mêmes dispositions (hormis la disparition d'un corps de bâtiment à l'ouest, reliant les volumes nord et sud).
- Il se compose de bâtiments implantés perpendiculairement à la voie, à l'alignement. Cette implantation confère aux bâtiments une forte visibilité dans le paysage urbain et un caractère structurant.
- Au nord, trois volumes se développent dans la profondeur de la parcelle. Le plus à l'est est le volume principal, développé sur deux niveaux. A l'ouest, deux autres volumes, d'une hauteur légèrement moindre, se succèdent.
- Au sud, un autre bâtiment de même facture lui fait face, avec quasiment les mêmes proportions (il est somme toute un peu plus long).
- Les bâtiments sont de facture modeste, d'origine rurale à l'architecture fonctionnelle. Ils ont subi plusieurs transformations mais on peut encore lire des encadrements en pierres dorées.
- L'ensemble est prolongé au sud par un autre bâtiment, qui se retourne côté cour selon un plan en U. Il participe à la structuration de l'espace public et marque le paysage urbain par la présence d'un grand porche.
- Ils sont connectés entre eux par un mur d'enceinte en pierre, enduit, percé de plusieurs portes et portails qui rythment le paysage de la rue.
- Les bâtiments se situent sur une parcelle végétalisée, avec des boisements de qualité qui participent à la qualité du secteur. La parcelle au sud fait l'objet d'une orientation d'aménagement (n°5) afin d'encadrer son évolution.

**Prescriptions**

Éléments à préserver : les bâtiments en front de rue et le système de mur qui les connecte



## Références

**Typologie :** Corps de ferme

**Nom :** Domaine de la Baronne "Sherlock"

**Valeurs :**

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



## Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble rural est une ancienne propriété de vignerons, construite pour maître Laurent Chausson vers 1518. Elle appartient ensuite à Jeanne Péronnet, baronne de Sherlock, épouse d'un capitaine irlandais, puis à M. Huot, maire de Charly (1901). Elle fut mise en vente en 1907 et achetée par M. Quemin.

- L'ensemble se compose de plusieurs bâtiments :

< Un corps de logis principal, implanté perpendiculairement à la voie, en retrait d'alignement. Il adopte un plan en L, développé sur deux niveaux, surmonté d'une toiture à deux pans couverte de tuiles. Construit en pierre et pisé, le bâtiment possède une architecture fonctionnelle, d'origine rurale et possède donc une facture modeste. Une galerie couverte marque le premier étage de la façade sud. Le rez-de-chaussée est rythmé par des baies en plein cintre.

< Il se connecte à la rue, par le prolongement d'un autre volume bâti, de moindre hauteur, qui vient s'implanter en peigne par rapport à la route du Bas Privas.

< D'autres dépendances sont situées à l'est de la parcelle, construits postérieurement à la maison. Un premier volume en front de rue, se développe parallèlement à la voie, tandis que d'autres bâtiments s'organise au nord, les uns à la suite des autres, contre la limite latérale de propriété. Orientés sur le jardin à l'ouest, ils offrent une façade borgne à l'est, sur laquelle est présente une croix en pierre dorée dans l'angle sud-est, au niveau du chaînage d'angle.

- Les bâtiments s'organisent autour d'une cour, en partie végétalisée (présence d'un marronnier). Celle-ci est close sur rue par un mur d'enceinte percé d'un portail à piles en pierre et vantaux métalliques semi-festonnés. Le mur se prolonge à l'ouest, le long de la route du Bas Privas.

- Les bâtiments sont entourés de boisements de qualité, localisés en masse au nord et à l'ouest du corps de logis principal. Les bâtiments étaient autrefois connectés à des terrains agricoles qui étaient situés au nord de la propriété et qui ont depuis été remplacé par des pavillons.

- Cette propriété, au caractère historique, témoigne de ses anciennes activités exercées sur la commune et des anciens modes d'habiter. Elle possède également un caractère structurant sur l'espace public, constituant un repère dans le paysage de la rue. Elle participe également à la qualité paysagère de la rue.

## Prescriptions

Éléments à préserver : le corps de logis, les dépendances principales, la croix en pierre dorée, le mur et le portail.



## Références

**Typologie :** Maison de hameau

**Valeurs :**

- Mémoirelle
- Urbaine



## Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti d'origine rurale se compose de deux bâtiments, implantés en front de rue de façon discontinue, sur un terrain en pente : une maison de maître et des dépendances. Leur présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1822.
- La maison principale, au nord, se développe sur deux niveaux et l'équivalent de quatre travées. Elle est coiffée d'un toit à quatre pans, couvert de tuiles. De facture modeste, elle présente quelques éléments de modénature : corniche périphérique, bichromie des enduits qui soulignent les encadrements de baies et appuis moulurés... Sa façade principale est orientée au sud, côté cour.
- Les dépendances, construites en pierre et pisé, sont situées au sud de la maison. Elles composent de deux volumes accolés (la distinction se voit au niveau de l'enchevêtrement des toitures) développés sur deux niveaux. Au nord le bâtiment de facture modeste est orienté face à la maison. Au sud se trouve l'ancienne grange. L'architecture modeste est fonctionnelle (absence de modénature, ouvertures simples...). La façade sur rue est marquée par un portail à vantaux et linteaux en bois. Un petit atelier en appendice complète l'ensemble en façade sud.
- Les deux bâtis sont organisés autour d'une cour close par un mur à portail flanqué de piles en pierre de taille et chapiteaux moulurés. Les vantaux métalliques sont festonnés.
- Un grand jardin se développe à l'arrière du bâti. On lit encore le tracé d'un ancien bassin circulaire, face à la dépendance au sud. Autrefois, le jardin possédait un caractère agricole avec des plantations à l'ouest et quelques boisements de part et d'autre des bâtiments. Désormais, il possède un caractère beaucoup plus végétalisé, avec de nombreux boisements, plantés durant la seconde moitié du XXe siècle. La propriété qui s'étendait autrefois à l'ouest a été lotie par plusieurs pavillons et une piscine.
- Cette propriété structure le carrefour de la route de Saint-Abdon et du chemin de la Fontaine Pelet. Elle constitue un repère dans le paysage urbain.

## Prescriptions

Eléments bâtis à préserver : l'ensemble bâti (maison, dépendances), le mur et le portail.

